

Vivons-nous en
démocratie?

Julien Dohet



C.D.G.A.I.

Vivons-nous en démocratie ?

Julien DOHET

Collection : *Mobilisations sociales* - CDGAI 2019

Conception et coordination des publications : Marie Anne Muyshondt

Livret réalisé avec la collaboration de Marie Anne Muyshondt

Design et mise en page : Alain Muyshondt

Éditeur responsable: CDGAI asbl, Parc Scientifique du Sart Tilman, Rue Bois St-Jean, n°9, 4102 Seraing, Belgique

ISBN : 978-2-39024-128-7

Le Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle (C.D.G.A.I.)

Le C.D.G.A.I. est une A.S.B.L. pluraliste d'Éducation permanente reconnue et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. Il a été créé en 1972, au sein du Service de Psychologie Sociale de l'Université de Liège afin de promouvoir l'action, la formation et la pédagogie par le groupe ainsi que l'analyse scientifique des processus et des techniques d'animation de groupes.

En instituant un éventail de formations accessibles à tout-e adulte intéressé-e, son fondateur, Pierre De Visscher, entendait intégrer une approche originale, de niveau universitaire, à la vie sociale.

La dénomination choisie insiste sur trois dimensions :

- *Centre* : lieu de rassemblement et d'échange, pôle d'attraction.
- *Dynamique des groupes* : discipline scientifique et mode d'activités privilégiant l'action du groupe restreint, conçu comme une totalité dynamique, un champ de forces au sein duquel se produisent des phénomènes différents des processus psychologiques individuels.
- *Analyse institutionnelle* : souci d'appliquer l'analyse psychosociale aux processus institutionnels traversant les formations sociales : groupes et mouvements sociaux, collectivités, organisations.

Outre un *programme d'activités de formation* ayant lieu dans ses locaux dont une formation longue à l'animation de groupes, le C.D.G.A.I. *répond à des demandes* d'associations et d'organisations publiques et privées afin d'y effectuer interventions, animations, formations et accompagnements, dans et par l'action sur les groupes restreints. Il publie aussi des *livrets pédagogiques* liant « Groupe et Société ». Enfin, son *Centre de documentation* met à disposition du public livres, revues et outils pédagogiques.

La convergence entre la démarche véhiculée par l'Éducation permanente et celle du C.D.G.A.I. est manifeste : contribuer à la formation du citoyen critique, actif et responsable en vue de forger une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

A cette fin de changement social, dans les champs d'action développés, proposer des savoirs, ouvrir à la poursuite de la réflexion (principe de non-clôture), s'abstenir de dire à autrui ce qu'il doit penser, être ou faire (principe de non-substitution) sont, parmi d'autres, autant de ferments qui portent l'association.

Les publications pédagogiques

Dans cette perspective de science-action psycho-sociale, le C.D.G.A.I. invite des acteurs et actrices de terrain à prendre la plume et à exposer, transmettre et partager leurs expériences, perceptions et connaissances des réalités sociales qui sont les leurs ouvrant ainsi des pistes de réflexions à leurs propos.

Au public lecteur, les livrets pédagogiques ainsi conçus, dévoilent des pans de réalités sociales obscurs jusque-là, ou en élargissent la perception ou encore l'affinent en vue de stimuler et mobiliser la curiosité, la réflexion, l'esprit critique et l'action.

Chacune de nos quatre collections – *Travail en action*, *Culture en mouvement*, *Mobilisations sociales*, *Méthodologie* – en présentant des échanges de regards et de savoirs, a pour finalité de contribuer à poser les jalons d'une société plus humaine et plus reliante que celle qui domine actuellement.

La collection *Travail en action*

Champ hautement investi aussi bien au niveau sociétal qu'institutionnel, organisationnel, groupal et individuel, le travail, ou notre absence de travail, s'impose dans l'environnement comme une manière de nous définir, de structurer nos vies, notre temps, nos espaces.

Il peut être source d'emprisonnement mental et physique ou terrain propice à l'épanouissement et à l'émancipation.

Ces publications proposent une analyse critique du travail notamment sous le prisme de la souffrance qui peut en résulter. Tout en dénonçant des mécanismes structurels qui produisent cet état, elles convoquent également des grilles de lecture reposant sur l'expérience vécue ou perçue et enrichie de leurs connaissances, par des acteurs et actrices des secteurs sociaux, de la santé et de l'économie sociale, dans l'intention d'initier ou de renforcer des issues et des pistes possibles.

La collection *Culture en mouvement*

Coiffant ce monde inégalitaire et modélisé par des standards de production et de consommation de masse, émergent des initiatives individuelles, groupales ou collectives comme en témoignent les livrets de cette collection.

Identité et récit, narration, rencontres multiculturelles, problématique de la création culturelle, atelier d'écriture, identité en création, dimension politique de la musique, sentiment d'appartenance, slam, radios associatives, partenariats, graffiti et *Street Art*, Arts urbains, langues maternelles... sont autant de thèmes portés par des intervenants où affluent souvent,

en filigrane du texte, l'implication, l'investissement voire la passion qui les habitent.

Ces thèmes se révèlent comme étant autant d'exceptions qui bousculent et tentent de faire basculer les offres dictées par les lois du marché.

La collection *Mobilisations sociales*

Débusquer manipulations, assujettissements, aliénations, discriminations, déterminations, pressions sociales possibles : tel est notamment le propos des thèmes abordés par cette collection ; s'y côtoient des illustrations éclairantes de modes de fonctionnement qui semblent tellement évidents, aller de soi, que leur portée, leur effet, leur impact en deviennent invisibles à nos yeux.

Les regards avisés et critiques posés par les auteur-e-s que ce soit relativement à l'emprise, l'engagement, le genre, le complot, la propagande, l'exclusion... cherchent à déconstruire des schémas que nous avons tendance à véhiculer, bien malgré nous. Ils nous ouvrent à plus de clairvoyance, de lucidité, affûtent nos capacités de perception et d'analyse critique et revigorent notre élan dans l'action.

La collection *Méthodologie*

Les publications de cette collection abordent prioritairement les pratiques professionnelles d'animateurs et de formateurs de l'Éducation permanente.

En exposant leur approche et en précisant leurs avantages et leurs limites, les auteur-e-s nous livrent là soit leur propre recherche exploratoire et créative et l'outil qui en jaillit, soit la synthèse de méthodes héritées dont ils usent, soit la découverte ou la redécouverte de principes et méthodes d'action innovantes sur lesquelles se fondent les mouvements alternatifs actuels.

Ce panel élargit notre connaissance et notre compréhension critique des pratiques ; il nous incite et nous convie à aller de l'avant !

Intentions de ce livret

- Questionner la démocratie, c'est questionner ce qui apparaît souvent comme une évidence pour qui vit en Belgique, et plus largement en Europe occidentale.
- Interroger le fait qu'une démocratie ne se limite pas aux aspects politiques, mais nécessite pour être pleine et entière d'être complétée par les aspects socio-économiques.
- Postuler que ceux-ci sont le socle même d'une démocratie véritable qui ne peut donc exister que si l'ensemble des citoyennes et citoyens qui la constituent sont en mesure socio-économiquement d'y participer
- Proposer l'idée que c'est par la réduction des inégalités socio-économiques que seront résolus une majorité des éléments qui constituent «la crise démocratique», que nous traversons, et non par des remises en question plus ou moins profondes du système de représentation électoral, même si ces adaptations peuvent apporter des évolutions positives.

Publics visés

- Tout qui se questionne sur la démocratie ;
- Professionnel·le du domaine social, politique et économique ;
- Délégué·e syndical·e ;
- Personne en recherche d'alternative au système capitaliste actuel.

Table des matières

Introduction	11
Un questionnement aux multiples facettes	15
Qu'est-ce donc que la démocratie ?	18
Histoire du droit de vote en Belgique	19
Luttes sociales	23
La démocratie économique et sociale, complément indispensable à la démocratie politique	24
Inégalités économiques	27
Constats	31
« Crise » économique	31
« Crise » écologique	32
« Crise » (de l'organisation) du travail	32
« Crise » aussi du système juridique	33
En guise de conclusion	39
Notes	41
Bibliographie	43

Ce livret est écrit, en cohérence avec son propos, en suivant les règles de l'écriture inclusive.



Introduction

Le présent texte n'est pas neutre. Il est une étude argumentée, basée sur de nombreuses lectures et recherches, fruit d'un parcours professionnel et militant, ou militant et professionnel, tant les deux s'entremêlent depuis 20 ans. Un parcours qui est passé par des asbl d'éducation permanente, de tailles diverses, plus ou moins institutionnalisées, dans l'une desquelles je suis devenu délégué syndical avant de rejoindre comme permanent l'organisation syndicale. Dans un retour dialectique entre pratique et théorie, j'ai maintenu une activité d'écriture et de réflexion dont la présente publication est une nouvelle étape. Celle-ci s'inscrit dans le prolongement de deux livres dont elle reprend plusieurs aspects. Le premier paru en 2011, *Vive la sociale. Capitalisme, laïcité et mouvement ouvrier*, qui abordait déjà plusieurs questions ici mises en lumière. Le second publié au CRISP en 2018, *Le Mouvement coopératif: histoire, questions et renouveau*, qui interrogeait sur ce qui apparaît aujourd'hui à beaucoup comme une alternative crédible au modèle économique capitaliste. Cet ouvrage mettait au cœur de son questionnement la question démocratique, avant la question économique, car c'est en cela que le modèle coopératif est finalement le plus « révolutionnaire ».

Questionner le fait que la séparation des pouvoirs et un fonctionnement politique par délégation périodique et ritualisée soit la quintessence de la démocratie sera au cœur de mon propos. Je montrerai qu'il nous semble qu'un socle est nécessaire, à savoir que les citoyennes et citoyens soient dans des conditions matérielles suffisantes pour pouvoir participer pleinement à la vie de la cité. Pour le dire autrement, la démocratie politique doit être complétée par la démocratie socio-économique. Je ne prétends aucunement à l'originalité en disant cela. C'était au cœur du projet porté par les fondateurs de la sécurité sociale au lendemain de la seconde guerre mondiale, et plus largement au cœur du « pacte social » qui assurera ce qui se présente aujourd'hui comme une courte parenthèse d'une génération (fin des années 1940 - milieu des années 1970) au cours de laquelle les luttes menées par le mouvement ouvrier, depuis la première moitié du XIX^e s., soit pendant près d'un siècle et demi, renforcées par la peur d'un communisme en pleine expansion, permirent une réduction drastique des inégalités dans notre pays.

Ce projet, on en trouve trace jusque dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948). Il faut relire les articles 22 à 25 pour se rendre compte combien, en théorie, les droits socio-économiques sont bien reconnus comme fondamentaux. Citons-les :

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. (...)

On le voit, ces quatre articles reconnaissent bien les aspects de la démocratie économique et sociale. Se pose alors la question du pourquoi de leur non-application, de la non articulation entre les grands principes énoncés et leur concrétisation. Une interrogation nécessaire sur un texte important qu'il s'agit de ne pas rejeter pour autant, mais de le replacer dans sa dimension

historique, morale et politique, et donc fondamentalement mouvante et soumise aux aléas des rapports de force, à la gestion de la conflictualité inhérente à toute société humaine. (Delruelle, 1999).

Ce sont donc ces droits socio-économiques comme fondements de la démocratie qui seront au centre du propos. Le fait de pouvoir payer ses factures, pouvoir se projeter dans l'avenir en n'étant pas dans un processus de survie, sont les conditions *sine qua non* d'une participation à la vie démocratique. Oublier ce fondement, c'est nier (ou occulter volontairement) la réalité.

Après avoir posé une série de questions non exhaustives sur la réalité, ou du moins sur le fonctionnement, de la démocratie politique contemporaine, je ferai un retour par l'histoire pour illustrer la relativité de la démocratie, même sur son plan politique le plus formel qu'est le droit de vote. Ce détour montrera également combien les choses ne sont jamais figées mais au contraire mouvantes au gré de l'expression des conflictualités et de leur gestion.

J'approfondirai ensuite la question de la démocratie économique et sociale en soulignant notamment combien le monde de l'entreprise n'est pas un endroit démocratique. Une réalité trop souvent oubliée et qui est pourtant au cœur de la relation contractuelle de travail, celle-ci figeant juridiquement une reconnaissance de subordination en échange d'un salaire.

Je terminerai en esquissant certaines pistes d'alternatives dans lesquelles il faut rester vigilant pour ne pas passer dans une forme d'auto-exploitation. J'aborderai dans celles-ci le cas des coopératives qui sont justement au croisement de la question socio-économique et démocratique, et dont le renouveau actuel est en soi significatif d'une recherche concrète d'un autre fonctionnement.



Un questionnement aux multiples facettes

Vivons-nous en démocratie ? Vaste question qui pourra paraître provocante à certain·e·s. Pour beaucoup en effet, il ne fait aucun doute que la Belgique est une démocratie et que nous ne vivons pas en dictature. Mais la question doit-elle se poser en ces termes ? Une démocratie se définit-elle simplement par opposition à un régime de non-liberté ? Et de quelle·s liberté·s parlons-nous ? Au singulier ? Au pluriel ?

Pour poser les termes du débat que je me propose d'aborder dans ce livret, je ne considère pas que je vis aujourd'hui et maintenant dans un pays où « le peuple détient le pouvoir ». Il y a une forme de fétichisme du terme « démocratie ». J'ai souvent l'impression que lorsque l'on aborde la démocratie, y compris dans des associations qui se disent militantes ou visant à une réflexion politique, on le fait de manière psittaciste, cette disposition d'esprit qui consiste à répéter les paroles d'autrui à la façon d'un perroquet.

Quelques exemples de pistes d'interrogation

Je commencerai par la technocratie qui confisque le pouvoir démocratique détenu par les politiques. La Grèce et l'Italie ont ainsi récemment été dirigées par d'anciens cadres de Goldman Sachs Group, banque d'investissement qu'a rejoint Barroso, président de la Commission européenne de 2004 à 2014, confortant ainsi un mélange néfaste des genres. Les appels à des solutions technocratiques sont de plus en plus réguliers. Il en est ainsi de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB)¹ qui a lancé un appel, fin août 2019², à ce type de gouvernement pour ne pas devoir retourner aux urnes en cas d'enlèvement des discussions politiques autour de la formation d'un gouvernement fédéral sur base des résultats électoraux de mai 2019.

J'aurais pu, dans la foulée, évoquer le concept de « gouvernance ». Cette appellation parfois séduisante et qui a "percolé", y compris dans le monde associatif, mais qui est à l'antithèse de la politique et qui supprime tout débat, principalement sur les rapports de force et les hiérarchies au profit de recettes issues du management (Starquit, 2011 ; Servigne, 2011). Ce concept

entend démontrer qu'il n'y a qu'une seule voie possible pour ceux qui doivent prendre des décisions au point que l'on parle aujourd'hui de « pensée PowerPoint » ou d' « excellisation » de la société.

J'aurais pu alors prolonger par une enquête sur le rôle que joue l'Europe dans l'imposition de normes issues des marchés, limitant les choix démocratiques des États qui ont accepté de déléguer une part de plus en plus importante de leur souveraineté. Ce ne sont pas les exemples qui auraient manqué, comme le *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance* (TSCG) ou le *Traité de libre-échange transatlantique* (TTIP)³. Et que dire du rôle des groupes de pression, des lobbys présents à Bruxelles !

J'aurais pu interroger la multiplication des caméras de surveillance publiques mais aussi privées, les nombreuses traces informatiques que nous laissons constamment, toutes ces banques de données qui s'entrecroisent et permettent de nous suivre à la trace. Sans parler des cartes d'identité à puce ou du vote électronique... Bref de tous ces moyens modernes liés à la « révolution numérique » auxquels nous sommes tellement habitués que nous ne nous posons que peu de questions sur qui les contrôle et ce qu'ils contiennent exactement comme données... Au nom de l'adage insupportable de « celui qui n'a rien à se reprocher n'a pas à avoir peur », on nous a clairement retiré quasi toutes les parcelles de nos vies privées.

J'aurais pu ainsi développer le fait que cette surveillance, sous couvert de la lutte contre le terrorisme, n'est pas le fait des seuls Américains. Mais que même en Belgique, des militants critiques envers le développement de l'Union Européenne ont été, pendant près de dix ans, injustement accusés par l'État belge d'appartenance à une organisation criminelle. Leur crime ? Avoir osé organiser le 22 septembre 2001 une manifestation, autorisée par le bourgmestre, contre un sommet des ministres des finances européens se déroulant à Liège. Conséquences : la mise sur écoute de manière préventive, la mention « terroriste » dans les fichiers de police, apparaissant lors de simples contrôles routiers ou lors de demande de certificat pour un emploi, et la menace d'une condamnation. En décembre 2009, l'État belge sera finalement condamné par la justice⁴.

Cas particulier ? Même pas. Une journaliste de la RTBF a été brièvement écrouée en prison, a vu sa carrière suspendue et être mise au placard dans un autre dossier dit « du Secours Rouge ».

Accusée en juin 2008 d'appartenance à un groupe terroriste, elle et trois autres militant·e·s communistes devront attendre dix ans pour que le parquet fédéral finisse par demander à la chambre des mises en accusation de constater la prescription des faits, vu qu'aucun élément n'était venu étayer l'accusation⁵. Elle a depuis été réhabilitée et a repris son travail de journaliste, y compris à l'antenne. On pourrait également évoquer, pour la même période, le cas du militant Bahar Kimyongür qui devra attendre 11 ans pour être acquitté par la justice belge, mais qui, depuis, continue à figurer sur des listes internationales et donc à voir ses déplacements réduits par les menaces d'une possible arrestation selon les pays où il se trouve⁶.

J'aurais pu prolonger cette réflexion sur le fait que Roberto D'Orazio, leader syndical qui mena un dur combat, de décembre 1996 à juin 1997, contre la fermeture annoncée des Forges de Clabecq, fut poursuivi, ainsi que douze autres travailleurs sur base d'une législation datant de la fin du XIX^e s. (en l'occurrence l'article 66.4 du code pénal qui fait suite à la révolte ouvrière de 1886⁷). Et parler de l'empressement des tribunaux et des forces de l'ordre à faire respecter le droit à la propriété privée, quand il s'agit de l'entreprise, et des moindres empressement et zèle à faire respecter la législation sociale. Et enchaîner sur la suprématie du droit à la propriété privée sur le droit au logement qui explique le nombre de sans-abris alors que des immeubles vides et salubres existent.

Enfin, j'aurais pu parler de drames sociaux comme ceux de la fermeture d'ArcelorMittal à Liège (2011-2013) ou Caterpillar à Charleroi (2016-2017). Dans ces dossiers, comme dans bien d'autres, les hommes politiques fabriquent leur propre impuissance, en refusant de prendre des mesures fortes d'expropriation ou de nationalisation pour maintenir une activité économique rentable et structurante au niveau de l'emploi⁸, et ce, au nom du respect de traités internationaux qu'ils ont eux-mêmes négociés et validés. Ils tendent ainsi à démontrer que c'est bien le pouvoir financier qui gouverne le monde puisqu'un état se retrouve impuissant face à la décision d'une multinationale, et ce, même si l'impact de la décision de celle-ci touche largement au-delà du seul périmètre de l'usine concernée. D'autant que les plans sociaux négociés, dans ce cadre particulier, n'incluent que très rarement – et alors à la marge –, les sous-traitants et co-

traitants dont pourtant l'activité est souvent mise en péril, voire qui se retrouvent également en faillite.

Qu'est-ce donc que la démocratie ?

On le voit, les thèmes et les approches ne manquent pas pour questionner la réalité de notre démocratie. Ceux que j'ai épinglés nous donnent l'image d'une démocratie de façade, formelle, qui laisse s'exprimer des avis divergents pour préserver les apparences d'un débat public. Car tous les exemples cités plus haut sont, selon moi, malgré leur gravité, des faits secondaires. Ils cachent, à mon sens, la contradiction principale que j'aborderai à la fin de ce livret.

Mais avant d'arriver à celle-ci, je poursuivrai ce questionnement sur la réalité de la démocratie, sur l'idée que cette dernière se caractériserait seulement par la séparation des pouvoirs, la liberté d'expression et d'opinion symbolisée par la liberté de la presse, ainsi que par le droit de vote à intervalle régulier. Un triptyque certes important mais clairement insuffisant, d'autant plus si ses composantes ne sont pas interrogées dans leur fonctionnement réel.

Sur la liberté de la presse, la couverture médiatique des mouvements sociaux me fait penser à la citation suivante : « L'insupportable sottise des journaux a eu deux causes principales. L'une est que presque toute la presse est aux mains d'une poignée de gros capitalistes qui ont intérêt au maintien du capitalisme et qui tentent donc d'empêcher les gens d'apprendre à penser. L'autre est qu'en temps de paix les journaux vivent essentiellement des publicités pour les produits de consommation, pour les sociétés de construction immobilière, pour les cosmétiques, etc. ; ils ont donc tout intérêt à maintenir un état d'esprit « le soleil brille » qui incitera les gens à dépenser leur argent. L'optimisme est excellent pour le commerce, et davantage de commerce signifie davantage de publicité. Il faut donc éviter que les gens sachent la vérité sur la situation économique et politique, et détourner leur attention sur les pandas géants, les traversées de la Manche à la nage, les mariages royaux et autres sujets lénifiants. » (Orwell, 2008, p. 130)

Georges Orwell parlait ainsi des journaux anglais de son époque. Mais sommes-nous certains à la lecture de la presse actuelle, quotidienne comme magazine, que les choses ont vraiment changé ? On suivra à ce niveau l'intéressant travail de fonds effectué depuis 2006 par un site comme Acrimed (Action-CRitique-MÉDias www.acrimed.org). Et soulignons également l'extrême concentration, dans quelques mains, du paysage médiatique. Ainsi en Belgique francophone, ce sont trois groupes (Rossel, Roularta et IPM) qui contrôlent l'essentiel des journaux (Rossel contrôlant la moitié des tirages) et magazines (et pour l'audio-visuel on ajoutera RTL).

Mais fermons cette parenthèse sur la liberté des médias pour en venir à un de mes deux points principaux : le droit de vote est-il le signe d'une démocratie ?

Pour répondre à cette question, je ne prendrai pas des exemples de fraudes qui dénaturent le droit de vote.

Je me limiterai à l'histoire de notre pays pour démontrer combien la question de la liaison entre le droit de vote et la démocratie a été évolutive et que la situation que nous connaissons, vue comme évidente, est en fait le produit d'une longue histoire faite de luttes et de rapports de force pour que les dominés reprennent un peu de pouvoir aux dominants.

Histoire du droit de vote en Belgique

Lorsque la Belgique est créée, en 1830, elle est considérée comme une nation démocratique et reconnue comme telle par les autres pays. Elle respecte en effet les formes de la démocratie que – pour éclairer mon propos – je qualifierais de « bourgeoise » : un système bicaméral basé sur une constitution garantissant la séparation des pouvoirs et comprenant des élections fixées à date régulière.

La Belgique de 1830 est alors considérée comme un pays très libéral. Les révolutionnaires français, et d'autres, s'y réfugient volontiers et nombre de livres interdits en France sont publiés à partir de la Belgique. Mais si la liberté d'expression y est grande, l'inégalité politique, et surtout sociale, l'est tout autant.

Il est parfois bon de remettre les choses en place et de questionner cet âge d'or, regretté aujourd'hui par la FEB, d'une Belgique deuxième ou troisième puissance économique mondiale, présentant alors une compétitivité exceptionnelle. Car si c'est une réalité statistique, c'est aussi – et avant tout – une réalité sociale. Comme le souligne Eliane Gubin dans la *Nouvelle histoire de Belgique*: «La Belgique est restée privée de toute législation sociale (jusqu'en 1889), à la différence de ses voisines, la France, l'Angleterre ou l'Allemagne. Les salaires ont été maintenus au plus bas, assurant ainsi la compétitivité des produits belges sur les marchés étrangers. Elle a donc réussi son développement grâce à un "dumping" social, faisant en quelque sorte figure d'un "atelier" du monde qui favorise à bas prix l'équipement et le développement des pays voisins et clients». (Gubin et Nandrin, 2005, p. 147)

Le droit d'association n'est alors pas reconnu et la répression du mouvement ouvrier se fait sans ménagement et avec une violence peu contenue. Marx et Engels, analysant le mouvement de grève qui agite la Belgique en 1869, sont sans concession : « Il n'existe qu'un seul petit pays du monde civilisé où les forces armées sont là pour massacrer des ouvriers en grève, où toute grève est saisie avec avidité et malignité comme prétexte pour massacrer officiellement les ouvriers. Ce petit pays unique et béni, c'est la Belgique, l'état modèle du constitutionnalisme continental, le confortable paradis et la chasse-gardée des propriétaires fonciers, des capitalistes et des curés. » (Marx et Engels, 1977, pp. 285-286)

En 1830, cette « si parfaite démocratie » belge ne permettait qu'à 1 % de la population de voter. De manière non obligatoire et non secrète. La première grande avancée se fera dix-huit ans plus tard. Alors que la révolution secoue l'Europe entière et que le peuple français récupère le suffrage universel (supprimé par les Thermidoriens – ceux qui firent guillotiner Robespierre en 1794 - au profit du suffrage censitaire^o), la Belgique échappe à la contagion en abaissant le cens (l'impôt) à son minimum constitutionnel, doublant ainsi le nombre de votants et donnant satisfaction à la moyenne bourgeoisie des villes.

Face à des inégalités abyssales sur le plan social, maintenues et accentuées par une législation faite par et pour l'extrême minorité qui détient le droit de vote, c'est le développement du mouvement ouvrier et sa structuration des luttes sociales qui

feront bouger les choses. Le Parti Ouvrier Belge (POB) lie alors clairement combat social et combat politique. C'est ainsi qu'il oriente la lutte sociale vers la revendication du suffrage universel (S.U.). Cette exigence, dont le complément était la réduction du temps de travail, marquera le combat social jusqu'en 1919. Il est éventuellement bon, aujourd'hui, de rappeler à ce propos que cette lutte sera menée via l'arme de la grève générale qui, en Belgique, sera donc majoritairement utilisée dans un but politique, et pour la première fois en 1893. Elle débouchera sur l'obtention du suffrage plural qui fait alors passer le corps électoral de 136.755 personnes à 1.370.687. « Grande » victoire qui fera, comme le rappelle Gita Deneckere dans la *Nouvelle histoire de Belgique* que « la direction du POB approuva, sans consulter le Congrès ni le Conseil Général, un compromis politique qui allait carrément à l'encontre de son programme et dépassait de loin les concessions éventuelles fixées lors du congrès du 2 avril 1893 ». (Deneckere, 2005, p. 86) Surtout que cette grande victoire permet de relativiser les réalités chiffrées. Car si on parle des voix obtenues, on constate que 850.000 d'entre elles étaient simples tandis que 1.240.000 voix étaient « plurales ». En effet, le principe issu du suffrage censitaire donnant un poids électoral supérieur à ceux qui ont de l'argent est maintenu. Le compromis du suffrage plural impliquant effectivement que 850.000 des 1.370.687 électeurs n'ont qu'une seule voix tandis que les 520.000 autres en obtiennent deux, voire trois (et même jusqu'à quatre pour certains niveaux de pouvoir, ce qui vaudra le qualificatif de « loi des quatre infamies » à cette loi communale). Le jeu électoral restait donc bien aux mains des plus puissants et n'était toujours pas égalitaire, ni favorable à la classe dominée. Mais une avancée majeure fut l'arrivée des premiers députés socialistes lors du scrutin qui suivit. Pour la première fois, des personnes issues des classes populaires entrent au parlement et y brisent l'entre-soi de la classe dominante qui y discourait jusqu'alors, coupée des réalités du monde du travail. À partir de ce moment, une confrontation avec le réel des conditions sociales est inévitable.

Toutes les avancées liées au droit de vote le seront alors par la pression de la rue. Une pression sanglante pour les travailleurs qui paieront le prix fort.

La lutte, toujours sanglante, continuera jusqu'aux élections de 1919. Jean Stengers explique clairement combien les règles

furent alors contournées : « Pour instaurer le S.U. pur et simple, il aurait fallu, pour respecter la Constitution, procéder tout d'abord à une révision constitutionnelle (...) La nécessité imposa de violer la Constitution : le S.U. pur et simple à 21 ans fut établi en 1919 par une simple loi. La révision constitutionnelle de 1920-1921 régularisera la situation ». (Stengers, 2005, p. 254) Comme quoi, quand le rapport de force est présent !

Mais le suffrage « universel » de 1919 est très particulier (à nouveau les mots sont importants), puisqu'il ne concernait que les hommes de plus de vingt-et-un ans ! Les femmes attendront encore trente ans pour les législatives. Comme trop souvent, on pouvait donc se dire universel en oubliant plus de la moitié de la population !

Je termine ici mon historique du droit de vote en Belgique qui démontre combien un État comme le nôtre pouvait se dire et être reconnu comme démocratique... sans que le peuple ne puisse s'exprimer aux urnes.

Deux réflexions me viennent avant de passer à la suite de mon propos :

- Peut-on parler de suffrage universel quand une discrimination liée au lieu où l'on est né continue à être maintenue, malgré de nombreux progrès ces dernières années ? Toute personne vivant en Belgique ne devrait-elle pas pouvoir s'exprimer ?
- Ce que j'ai écrit sur la Belgique s'applique à bien d'autres pays. Ainsi les USA sont toujours cités comme la plus grande démocratie du monde. Une démocratie « tellement parfaite » que la ségrégation y était légalisée jusqu'aux années 1960 et les grandes mobilisations pour les droits civiques. Jusqu'à aujourd'hui, dans les faits, une discrimination perdure, comme le constate Frédéric Douzet : « la population noire semble enfin être sur la voie de la déségrégation aux États-Unis. Celle-ci s'avère, en effet, constante depuis deux décennies mais reste très lente comparée à l'ampleur du phénomène et donc largement insuffisante pour éradiquer la forte ségrégation qui continue de toucher les Noirs de façon disproportionnée et affecte désormais également les nouveaux immigrants. » (Douzet, 2005 p. 30). L'élection de Barack Obama ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Bien moins de 50 % des américains votent et l'on sait combien l'argent joue un rôle capital (je reconnais la formule facile). Depuis, l'élection de Donald Trump n'a fait qu'illustrer

encore plus cette réalité. Cette question de la légitimité des gouvernements, comme des parlements, qui sont de moins en moins représentatifs de la population, va donc au-delà de la question de certains scandales. Au point que certain·e·s parlent de « démocratie de l'abstention » (Braconnier, Mayer, 2015, pp. 17-18). Ainsi, lors des dernières législatives en France, moins de 50 % des inscrits sur les listes électorales ont été voter (auxquels il faut ajouter les 12 % des citoyen·ne·s qui ne se sont pas inscrit·e·s). Ce que j'appellerais « l'entreprise Macron » – car au vu de la composition sociologique des élu·e·s de son « parti » et le recrutement des candidat·e·s via CV, il me semble qu'on peut parler d'entreprise – n'est donc que très peu légitime (voir Pierre Musso, *La politique dépolitisée. L'ère de l'État-entreprise in Le Monde Diplomatique*, mai 2019, p. 3). 32 % au premier tour de moins de 50 % de l'électorat qui vous donne une majorité absolue... Tout bien considéré, en fait 11 % de la population française a voté pour le parti En Marche... Les lois prises par un tel gouvernement seront donc contestables... et contestées. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les conflits violents se multiplier, et pas qu'au niveau de l'émergence du mouvement des Gilets Jaunes en 2018-2019 mais aussi par une grève historique contre un projet de privatisation du système des retraites entamée fin 2019.

Le parti le plus important dans tous les pays devient celui des « prafistes », soit celui des « plus rien à foutre ». Pas de leur avenir, mais du processus électoral, de la politique dont ils ont compris qu'elle n'était au service que d'une oligarchie. Cette violence des riches – pour reprendre le titre du livre du couple Pinçon-Charlot – de plus en plus visible, de plus en plus comprise, commence à provoquer des réactions du même ordre, même si des différences existent, dans de nombreuses parties du monde à l'automne 2019 (France, Liban, Chili, Catalogne...).

Luttes sociales

La démocratie politique est donc le fruit d'une lutte sociale qui fut loin d'être pacifique. De plus, elle n'est absolument pas un aboutissement. Elle n'est qu'une condition permettant la démocratie. Certains révolutionnaires français l'avaient d'ailleurs bien compris. Comme le député Harmand à la séance de la

Convention du 25 avril 1793, lorsqu'il dit: «Les hommes qui voudront être vrais avoueront avec moi qu'après avoir obtenu l'égalité politique de droit, le désir le plus actuel et le plus actif, c'est celui de l'égalité de fait. Je dis plus, je dis que sans le désir ou l'espoir de cette égalité de fait, l'égalité de droit ne serait qu'une illusion cruelle qui, au lieu des jouissances qu'elle a promises, ne ferait éprouver que le supplice de Tantale à la portion la plus utile et la plus nombreuse des citoyens» (cité dans Castel, 2003, p. 27) et il poursuivait en posant la question du partage des terres et des fortunes. C'est aussi ce que montrent bien deux études d'ampleur, récemment publiées, pour la France (Zancarini-Fournel, 2016 et Noiriel, 2018) mais dont les lignes de force rejoignent totalement ce qui se passe en Belgique.

Avec cette citation, j'en arrive à la question centrale selon moi, à celle qui généralement fâche car elle nous fait sortir d'un débat convenu, dans lequel je suis resté jusqu'à présent.

Cette question est: une réelle démocratie est-elle compatible avec le système capitaliste ?

La démocratie économique et sociale, complément indispensable à la démocratie politique

Un ouvrage collectif intitulé *Peut-on critiquer le capitalisme?* posait la question, faisant le lien avec cette première partie du livret:

«La démocratie peut dès lors (lorsque par le haut on internationalise les décisions et par le bas on les renvoie vers l'ultra local ou l'entreprise) être réduite à sa variante la plus faible: le respect de quelques libertés, évidemment essentielles, mais qui se trouvent elles-mêmes perverties par la marchandisation croissante de toutes les relations sociales. Car l'essentiel est bien ici: il s'agit de confier au marché, et plus précisément au capital, le soin de décider de l'essentiel.» (Ramaux, 2008, p. 132)

Il est donc clairement nécessaire de « compléter la démocratie politique par la démocratie économique et sociale », pour reprendre une expression qui fut aux alentours de la seconde guerre mondiale à la mode et qui donnera notamment naissance en Belgique à la sécurité sociale (1944) et au système des élections sociales (1948) (Bettens, 2008).

Cette incompatibilité du capitalisme avec la démocratie, le monde de l'entreprise le démontrerait tous les jours selon la journaliste américaine Barbara Ehrenreich dans *L'Amérique pauvre. Comment ne pas survivre en travaillant ?* : « Si donc les employés à bas salaire ne se comportent pas toujours conformément à la rationalité économique, c'est-à-dire comme des agents libres dans une démocratie capitaliste, c'est parce qu'ils travaillent dans un environnement qui n'est ni libre ni démocratique. Quand vous entrez dans l'univers des bas salaires – et des salaires moyens dans de nombreux cas – vous abandonnez vos libertés civiques à la porte, et vous apprenez à ne pas desserrer les lèvres pendant votre journée de travail. Les conséquences de cette reddition vont bien au-delà des questions de salaire et de pauvreté. Il nous est difficile de prétendre être la première démocratie du monde, lorsqu'un grand nombre de nos concitoyens passent la moitié de leur temps de veille dans un environnement qui est l'équivalent, pour le dire en termes simples, d'une dictature. » (Ehrenreich, 2004, p. 318) Cette réalité observée est la même que celle que raconte Florence Aubenas dans *Le Quai de Ouistreham* (2010) et que celle dont Günter Wallraff s'est fait une spécialité (des années 1960 à 2010). Mais qu'a aussi démontré le journaliste belge Olivier Bailly dans divers reportages (années 2000).

À chaque témoignage, à chaque révélation de scandale important, des spécialistes viennent dire qu'il s'agit de dérive ou d'exception. Je ne le pense pas. Je suis même persuadé que, tout au contraire, ils révèlent l'existence de ce système de domination. De temps en temps, les médias parlent de l'augmentation du stress et du taux de suicide chez les salariés ou de celle de la vente d'antidépresseurs... mais en prenant bien garde de ne pas lier les dossiers entre eux ni de les approfondir. Les solutions évoquées ? Certainement pas une remise en cause du système. Parfois, on parlera de forme nouvelle de management. Le plus souvent, on parlera uniquement des conseils individuels pour mieux gérer son stress, via l'appel à des coachs et – comme pour les chômeurs – une naturalisation et une individualisation de la

solution. Notons que le discours est le même sur la pauvreté, comme le démontre notamment depuis des années le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (www.rwlp.be).

Vincent de Gaulejac dans son ouvrage *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social* résume ainsi la situation: «à partir du moment où il n'y a pas de conflit d'intérêts entre le capital et le travail, les problèmes de l'entreprise peuvent être réglés dans le registre de la subjectivité. Une bonne gestion de soi, une meilleure ouverture aux autres, une approche positive des problèmes, une intersubjectivité confiante permettent de mobiliser les ressources internes de l'individu pour construire des relations de travail harmonieuses et efficaces. Centré sur lui-même, l'individu "oublie" de s'interroger sur le fonctionnement global de l'entreprise, en particulier sur la violence qui y règne» (de Gaulejac, 2009, p. 201) et de poursuivre plus loin «la domination de l'idéologie gestionnaire banalise la violence considérée comme inéluctable de changements nécessaires, d'une modernisation obligée. Plutôt que de dénoncer la violence d'un système économique injuste et destructeur, chacun se débat dans la solitude face à des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, dans un contexte où les droits sociaux sont désignés comme des entraves à la performance». (*Id*, p. 223)

Cette situation est décrite également dans des documentaires comme *Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés* (Roudil, Bruneau, 2006) ou *La mise à mort du travail* (Viallet, 2009). Et de Gaulejac de faire le lien avec la démocratie politique: «Lorsque les politiques transforment les citoyens en contribuables ou en clients, ils participent à leur propre invalidation. La politique va chercher les remèdes au mal qui la ronge du côté de la gestion, alors même que cette dernière contribue à la production de ce mal.» (*Id*, p. 155)

Ces techniques de management nous imprègnent partout, dès le plus jeune âge. Outre que l'école n'a jamais eu pour rôle – n'en déplaise aux nombreux enseignants sincères qui croient en certains passages décrétaux – d'éduquer à la démocratie réelle.

Ne fut-ce qu'en raison du fait qu'elle n'est pas un lieu démocratique pour celles et ceux qui en sont les principaux usagers, c'est-à-dire non pas les enseignants mais bien les élèves! Mais, plus largement, elle diffuse aujourd'hui cet esprit de compétition,

d'obéissance, de classement et de sélection, et pas, à quelques exceptions très isolées et minoritaires, l'émancipation et la désobéissance à l'oppression¹⁰.

En clair, même à considérer la démocratie politique comme parfaite (ce que j'ai dénoncé), il faut reconnaître que nous ne passons pas la majorité de notre vie dans un environnement démocratique.

Inégalités économiques

Mais élargissons une dernière fois notre focale et posons-nous la question : « La démocratie peut-elle survivre à une répartition des richesses de plus en plus inégalitaire ? »

En Belgique, nous en sommes à 15% de gens sous le seuil de pauvreté. Pourcentage auquel il faut ajouter celui des personnes fortement endettées et celui de celles et ceux "qui tirent sur la corde". Est-ce tenable? Les années 1930 devraient nous servir de leçon et nous rappeler combien un accroissement des inégalités sociales est facteur de déstabilisation d'une société, qui se veut démocratique, et porteur de fascisation. Les faits remettent au goût du jour la définition donnée au fascisme par Dimitrov en 1935: « Dictature terroriste ouverte des éléments les plus réactionnaires, les plus chauvins, les plus impérialistes du capital financier. »

Avant de terminer cette première partie, je citerai Robert Castel pour bien souligner combien ce sont une série de valeurs défendues par bon nombre d'associations sans but lucratif et de coopératives... qui sont au cœur du débat: « L'insécurité sociale n'entretient pas seulement la pauvreté. Elle agit comme un principe de démoralisation, de dissociation sociale à la manière d'un virus qui imprègne la vie quotidienne, dissout les liens sociaux et mine les structures psychiques des individus. (...) Être dans l'insécurité permanente, c'est ne pouvoir ni maîtriser le présent, ni anticiper positivement l'avenir. C'est la fameuse "imprévoyance" des classes populaires inlassablement dénoncée par les moralistes du XIX^e siècle. Mais comment celui que l'insécurité ronge tous les jours pourrait-il se projeter dans l'avenir et planifier son existence ? ». (*Op cit.*, 2003, p. 29)

Et je complète en revenant à Barbara Erhenreich : comment cette personne, dont les besoins élémentaires ne sont plus satisfaits, peut-elle faire vivre la démocratie, y participer activement, être « Citoyen » ? Comme le souligne très bien jusque dans son titre, *Les inaudibles*, un ouvrage collectif : « Le chômage, la pauvreté, la précarité, changent la cité. En multipliant les obstacles à l'exercice pratique de la citoyenneté, leurs effets s'additionnent au déficit d'éducation et tiennent à l'écart du débat public un nombre toujours plus grand d'individus » (Braconnier, Mayer, 2015, p. 15) Dire aussi que des livres comme celui d'Albert Ogien et Sandra Laugier *Pourquoi désobéir en démocratie ?* (2010) sont des œuvres salutaires.

Mon propos dans cette publication sera certainement qualifié de radical par certain·e·s. Je le concède et l'assume. Mieux, je le revendique. Car « radical », dans son sens premier, c'est prendre les choses à la racine.

Est-ce tenable qu'1 % de la population adulte possède plus de la moitié des richesses tandis que 50 % de la population mondiale doit se contenter d'1 % ? Comme le disent les membres du Comité invisible dans *À nos amis*, la différence, c'est que : « ce qui caractérise les 1 %, c'est qu'ils sont organisés. Ils s'organisent même pour organiser la vie des autres. La vérité de ce slogan est bien cruelle, c'est que le nombre n'y fait rien : on peut être 99 % et parfaitement dominés » (Comité invisible, 2014, p. 17)

Certains pensent peut-être que mon propos est unilatéral et que je n'y applique pas l'alternance des points de vue nécessaire au débat démocratique. À ceux-là je répondrai deux choses : la première est que je considère qu'une telle publication est destinée à susciter des débats auxquels je suis prêt à participer. La deuxième est que je considère que la valeur de tolérance a des limites. Elle n'est pas synonyme de relativisme absolu. Elle ne doit pas empêcher d'avoir et d'exprimer des convictions fortes. Ainsi de l'antifascisme, par exemple. Ainsi aussi de débats concernant la dépénalisation de l'avortement et donc la liberté pour les femmes d'avoir la maîtrise de leur corps. Ainsi enfin, pour ne prendre que trois exemples qui permettront peut-être de mieux comprendre notre positionnement d'un cas plus extrême : aux États-Unis – mais cette idéologie se diffuse aussi en Europe via la force des réseaux sociaux notamment –, au nom de la liberté d'expression, d'un débat « démocratique » et de la tolérance, on en arrive à la remise en cause, non pas sur des points de détails

pouvant toujours être discutés mais sur le fondement même, de la théorie de l'évolution au profit d'une lecture créationniste. Il est donc important de sortir d'un débat idéaliste pour en revenir à un débat matérialiste, soit, pour reprendre Jaurès (*Discours à la Jeunesse*, 1903): « Le courage, (...); c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. »

Nous avons montré que la démocratie politique, même dans son format idéalement parfait, ne pouvait être la seule composante d'une démocratie pleine et entière car la participation de l'ensemble des citoyennes et citoyens (mots plus forts que les gens ou la population) dépend aussi du niveau de démocratie économique et sociale qui leur permet de participer réellement. Dans cette seconde partie, j'entends à présent formuler et soumettre une série de pistes pour changer notre société, que l'on se doit de nommer clairement « capitaliste », et qui ne peut que mener l'humanité (et donc nous, lecteur-ric-e-s et auteur qui en faisons partie) à la catastrophe. En cela, une série de constats que le monde dans lequel nous vivons est bel et bien en crise profonde se doivent d'être d'abord, même brièvement, passés en revue.



Constats

«Crise» économique

D'abord, celui d'une « crise économique » que l'on nous vend depuis le milieu des années 1970. Mais peut-on encore parler de « crise » puisque par définition si celle-ci est une phase grave dans une évolution, c'est aussi une manifestation brutale et soudaine ? Ce qui se passe depuis quarante ans apparaît donc plus comme une évolution visant à revenir sur les avancées, dans un contexte de montée mondiale du communisme, de l'immédiat après-guerre, notamment la création de la sécurité sociale, et à revenir à une inégalité importante dans la répartition des richesses, conforme au fonctionnement même du système capitaliste. En effet, la création de richesses¹¹ en Belgique, comme dans le monde en général, n'a cessé de progresser. Il suffit d'écouter la chronique boursière le matin¹² ou de lire régulièrement *L'Écho* pour s'en rendre compte. Par contre, c'est sa redistribution envers l'ensemble de la population qui, étant de plus en plus inéquitable, crée un malaise social dans les classes moyennes et une pauvreté systémique d'une part de plus en plus élevée de la population, comme le baromètre socio-économique publié chaque année par le Département d'économie appliquée de l'ULB (Dulbea) et la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) le démontre. La conséquence est que les 10 % des plus riches, et en leur sein encore plus le 1 % des plus riches, ne cessent d'accumuler les richesses tandis que les plus pauvres voient leur nombre augmenter et leurs conditions de survie être de plus en plus difficiles. De très nombreuses enquêtes¹³ montrent que de plus en plus de personnes en Belgique « ne savent plus se payer le dentiste », reportent la visite chez le médecin ou n'achètent pas tous les médicaments prescrits (avec comme conséquence le retour d'une maladie de la misère qui avait été éradiquée comme la tuberculose)... Selon des chiffres publiés par l'UNICEF en 2016¹⁴, 25 % des enfants en Wallonie (1 sur 3 à Bruxelles) sont à la limite ou sous le seuil de pauvreté, disent souffrir de faim !!! Cette situation est inacceptable dans un pays riche qui se dit démocratique et respectueux de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, mais est aussi explosive car

la « cohésion sociale » ne peut exister que si la situation socio-économique globale la permet.

« Crise » écologique

Une crise écologique qui va bien au-delà de la question de l'ampleur et des causes du réchauffement climatique et des agitations de type COP25 (qui significativement est déplacée du Chili en Espagne, suite à une révolte sociale du peuple chilien contre une situation politique et économique, toujours largement issue de la dictature instaurée par le général Pinochet après son coup d'État du 11 septembre 1973). C'est le mode de production capitaliste qui est en cause. Les intérêts économiques, la soif de profits, font que l'on s'accommode ou que l'on ne met pas les moyens pour contrôler le respect des règles. Déforestation, forages sauvages pour le gaz ou le pétrole... sont les parties les plus visibles. Mais la culture intensive, l'utilisation massive de pesticides qui appauvrissent jusqu'à « tuer » les terres sont aussi un aspect majeur de la situation.

Les antibiotiques sont de moins en moins efficaces, les eaux de plus en plus polluées, l'air de moins en moins respirable (avec une politique de la mobilité au service du lobby de la voiture et non de l'intérêt public) ... Et l'argument de « nourrir la planète » est un des plus gros bobards inventés vu que toute cette production, comme les OGM, est destinée à l'agro-alimentaire des pays développés et non aux pays du sud. Or ces pays pourraient être autosuffisants s'ils cultivaient pour se nourrir, au lieu de cultiver pour nous suralimenter. Ajoutons à ces éléments, celui du gaspillage alimentaire : plus de 30% de la nourriture produite étant jetée!!! ¹⁵

« Crise » (de l'organisation) du travail

Une crise du monde du travail où, ce que l'on appelle maintenant avec l'anthropologue David Graeber, les « boulots de m... » (*Bullshit Jobs*, 2018) ne sont pas seulement ceux que l'on considère comme dévalorisés ou réservés à celles et ceux qui n'ont aucune formation, mais les boulots qui n'ont clairement aucun sens pour la société même s'ils sont réalisés

par des juristes, des financiers ou des commerciaux (des « *marketeurs* »), des emplois pourtant socialement valorisés car plutôt bien rémunérés. Et ils se multiplient tandis que de plus en plus de jeunes diplômés les refusent. Ce n'est pas un hasard si, malgré le « marché du travail » et le chômage de masse savamment entretenu, les filières scolaires des sciences humaines, du social, continuent à être « surpeuplées ». C'est un signe de ce à quoi aspirent beaucoup de jeunes qui n'iront ensuite que contraints et forcés ailleurs. De plus, le discours sur « le bonheur au travail » est une supercherie sans nom au regard des conditions qui ne cessent de se dégrader. Nicolas Latteur a publié *Travailler aujourd'hui* en 2017, une brique issue de paroles de travailleuses et de travailleurs belges de tous âges et de tous secteurs. Le constat est sans appel sur le mal-être, sur la dégradation systémique – et non accidentelle ou exceptionnelle – des conditions de travail avec des conséquences de plus en plus visibles et profondes sur l'état de santé des travailleuses et travailleurs, tant sur le plan physique que mental.

« Crise » aussi du système juridique

Nous terminerons par la « crise » qui touche notre système institutionnel démocratique dans une de ses fonctions principales. Il s'agit de notre système judiciaire dont l'état déplorable fait suite à des décisions politiques d'économie dévoilées notamment par la magistrate Manuela Cadelli de l'Association syndicale des Magistrats, en juin 2018, dans la revue *Médor*. Son interpellation avait été médiatisée par sa carte blanche « Le néolibéralisme est un fascisme ». Elle y montre, avec de multiples exemples concrets, combien la justice ne fonctionne pas, faute de moyens, y souligne une volonté politique claire de la rendre encore plus au service des puissants et y dit, sans ambiguïté, que la « délinquance en col blanc à un avenir radieux. » Un constat que partage le juge bruxellois spécialisé dans la criminalité financière, Michel Claise, qui dénonce sans cesse le manque de moyens mis à sa disposition. Deux témoignages argumentés qui sont à mettre en parallèle avec les moyens libérés pour le contrôle des chômeurs et des allocataires sociaux alors que la « fraude sociale » pèse des cacahouètes par rapport à « la fraude fiscale ». ¹⁷

Jusqu'ici ce livret a exposé combien la précarisation généralisée est d'une extrême violence et induit une peur qui enseigne par conditionnement la docilité, l'obéissance... en ne nous permettant pas de devenir des personnes émancipées, en mesure de faire de vrais choix.

Il me semble important de passer enfin à l'autre face de cette publication. Celle qui, après l'énonciation de cette série de constats interpellants, présente l'éclairage d'une autre série, celle de pistes de solutions possibles.

Il y a quelques années, je parlais relativement "dans le vide" quand j'utilisais comme référence le livre intitulé *Peut-on critiquer le capitalisme ?* Aujourd'hui, la revue *Politique* pose la question pour son centième numéro : « Peut-on critiquer le capitalisme ? ». L'étape suivante, qui je l'espère arrivera rapidement, sera « Que met-on à la place du capitalisme ? ». Les choses sont cependant encore loin d'être jouées. Je pense que la faillite ou l'échec de la social-démocratie à laquelle nous assistons se situe là : avoir pensé qu'il était possible de s'adapter à un système clairement mortifère, comme le dit Paul Jorion en titre de son dernier livre « Se débarrasser du capitalisme est une question de survie ». Or le capitalisme n'est pas qu'un système économique, c'est bien une idéologie globale : « (...) le capitalisme fonctionne comme idéologie, c'est-à-dire un ensemble de croyances qui sont inculquées à travers différentes institutions prévues à cet effet ». (Dupret, 2019, p. 8) Il est sans doute temps de s'autoriser à nouveau à rêver, de se permettre de sortir de la « prison des impossibles ». Car au vu de la situation, il me semble légitime de se déclarer clairement « utopiste par pragmatisme ». C'est aussi, malgré la constatation d'une dégradation des indicateurs qu'il avait analysé sept ans avant dans *L'extinction des lumières*, ce qu'Olivier Starquit conclut dans *Une éclipse et des lucioles* : « Si la démocratie semble être atone aujourd'hui comme un boxeur dans les cordes, c'est aussi que la pression populaire et l'organisation du conflit l'ont quelque peu désertée sous les coups de boutoir du néolibéralisme. Et face à ce rouleau compresseur, la peur de perdre a souvent remplacé l'envie de gagner. Or l'espace public constitutif de la démocratie ne sortira revitalisé que si les émotions et les sentiments sont repolitisés afin de construire un récit alternatif désirable. » (Starquit, 2018, p. 247)

Des solutions, des pistes alternatives il y en a. Comme l'indique un ouvrage collectif *Finance, Climat. Réveillez-vous! Les solutions sont là* (Hessel, Jouzel, Larrouturou, 2018) et elles peuvent être nombreuses comme l'indique un autre livre explorant diverses expériences concrètes *Un million de révolutions tranquilles. Travail, argent, habitat, santé, environnement... Comment les citoyens changent le monde* (Manier, 2012). Il y a déjà un certain temps avec Le Ressort, un collectif dans lequel je milite, nous avons organisé des « bars à TAPAS ». TAPAS pour « *There Are Plenty of Alternative Solutions* ». Soit l'exact opposé du TINA de Thatcher (« *There Is No Alternative* »)¹⁸. Je recommande d'ailleurs vivement la lecture du dernier ouvrage d'Olivier Bonfond : *Il faut tuer Tina. 200 propositions pour rompre avec le fatalisme et changer le monde* (2017). Je n'en énumérerai pas autant ici, mais choisirai quelques pistes, quelques débats de société qui sont faisables par chacune et chacun d'entre nous. Un choix qui implique forcément des renoncements mais qui sera guidé par la volonté de brasser plusieurs thématiques afin de montrer que dans tous les domaines, des pistes d'actions existent.

Comme le suggère Olivier Bonfond : et si nous mettions en n° 1 de notre « liste des choses à changer » le fait d'appliquer l'écriture épïcène ou inclusive ? Cela peut paraître un détail mais cette manière d'écrire « non genrée » aborde par la base langagière et conceptuelle commune, les fondations culturelles de notre société patriarcale et donc participe à une égalité. Ainsi, 1) Mettre les mots au féminin quand il s'agit d'une femme (ex. : avocate, auteure ou autrice, militante...); 2) Utiliser le point médian (ex. : militant-e); 3) Faire l'accord de proximité en prenant le mot le plus proche comme référence (ex. : un homme et une femme sont affamées) sont trois règles simples qui mettent femme et homme à égalité, en tout cas dans le langage écrit. Et qui, utilisées intelligemment, n'alourdissent pas le texte et deviennent rapidement un automatisme. Depuis plusieurs années, le trimestriel du SETCa de liège-Huy-Waremme est rédigé selon ce principe¹⁹. Tout comme le présent livret ! Il s'agit là d'une accroche minimale qui pourrait faciliter d'autres changements plus cruciaux, notamment celui de l'égalité salariale, par exemple. Le principe à l'œuvre ici est : « Prendre conscience et agir ».

Au niveau économique, reposer la question de la monnaie, relocaliser l'économie, développer des circuits courts de production sont des impératifs tant économiques qu'écologiques.

Des produits qui font trois fois le tour de la planète, des pommes de terre bios venant de l'autre coin du globe... sont des absurdités.

Au niveau écologique, revenir à une agriculture respectueuse des terres, non dépendantes des multinationales de la chimie, est possible. C'est non seulement possible, mais comme dit plus haut, une question de survie. De nombreuses initiatives existent et, sur Liège, se fédèrent autour du projet de la Ceinture Aliment-Terre²⁰. Cela nécessite aussi de défendre les terres agricoles contre des projets de bétonnage. Dans ce combat, les ZAD (zones à défendre) se multiplient et sont des lieux d'apprentissage de la lutte mais aussi d'une organisation démocratique de la vie et de la résistance. Notre-Dame-des-Landes contre la construction d'un nouvel aéroport pour la ville de Nantes est la plus célèbre, notamment par sa durée et son résultat victorieux. Mais on peut aussi citer en Belgique celle contre la méga-prison de Haren ou celle de défense d'une sablière à Arlon ou encore, en France, celle contre le barrage de Sivens où un militant, Rémi Fraisse, sera tué lors d'une intervention des forces de l'ordre.

Écologie et économie se rejoignent au niveau des alternatives dans la renaissance grandissante de l'intérêt pour le mouvement coopératif. Celui-ci apparaît de plus en plus comme une alternative concrète et immédiate à la logique capitaliste puisqu'il limite fortement les dividendes, dont il privilégie le réinvestissement au sein de projets de la coopérative. Il est intéressant de souligner à ce niveau que l'on parlait dans les coopératives historiques de « trop perçu » pour désigner ce que l'on appelle communément le « bénéfice ». Un nouveau bel exemple de l'importance des mots. Le mouvement coopératif pose surtout la question de la démocratie avec le principe du « un homme une voix » qui, même s'il n'est pas strictement appliqué, va à l'encontre de la logique de la « démocratie » capitaliste basée sur le nombre d'actions possédées et donc, où la richesse peut donner accès à un pouvoir absolu.

Le principe d'une coopérative est aussi de modifier le rapport que nous avons avec les structures. Il s'agit non plus d'agir en consommateur mais bien en acteur. Et un des aspects auxquels on se heurte alors est la question du temps. Le capitalisme est aussi un système chronophage, qui remplit tous les espaces, qui pousse à l'accélération constante, ne supporte pas le temps de repos, l'ennui pourtant si nécessaire à l'imagination et à la création. Se réapproprier du temps, ralentir, est donc une

nécessité. D'autant plus grande que la démocratie, la vraie, prend du temps. Car elle nécessite rencontres, échanges, réflexions... En cela la revendication de la réduction collective du temps de travail portée par le mouvement ouvrier, dès sa structuration, était d'une grande logique. Et reste d'actualité. Lafargue, dans son « droit à la paresse », était déjà sur cet aspect de dire que la production de richesses permettait de libérer du temps pour faire autre chose, pour VIVRE. Aujourd'hui cela reste donc une revendication qui, par la redistribution des richesses et du temps qu'elle permet, est profondément anticapitaliste et doit être assumée comme telle. Sans parler de son effet sur l'emploi.

Une autre idée qui, si je ne la partage pas dans les formules majoritairement proposées, n'en soulève pas moins un débat intéressant au niveau de la distinction à faire entre travail et emploi – et concourt à la revalorisation du premier – est l'allocation universelle/revenu universel/salaire à vie/salaire socialisé... Une formule qui, dans sa version la plus à droite, renforce la misère en détruisant notamment la sécurité sociale, et rejette toute responsabilité sur l'individu. Une version qui dans sa version la plus à gauche permettrait à chaque individu de mieux choisir sa vie. Et qui enlèverait la peur du lendemain.

Aujourd'hui on nous parle de révolution numérique, des big data... Devant l'importance prise par l'informatique dans notre quotidien, le contrôle de ses outils et des données qu'ils génèrent est un enjeu important. D'autant que la vision des propriétaires des GAFAM²¹ de l'avenir et de la société n'est pas forcément rassurante sur leur volonté d'éternité, d'efficacité via le transhumanisme. Là aussi des initiatives existent déjà qui permettent de se passer d'Apple ou de Microsoft. Le mouvement des logiciels libres (Linux, Firefox, Ubuntu...) repose la question du monopole, du brevetage via le fait de travailler en open source... Dans un mouvement similaire évoquons la question du *Copyleft/Creative commons* qui visent à un partage de la connaissance sans exiger des droits exorbitants mais tout en maintenant la mention, et donc la reconnaissance intellectuelle, de la personne ayant produit le document.



En guise de conclusion

À la question de départ qui était « Vivons-nous en démocratie ? » et qui pouvait apparaître comme une provocation inutile et une question oiseuse, nous avons donc répondu en deux temps pour démontrer combien elle était impérieuse aujourd'hui et porteuse de pistes d'avenir progressiste.

Dans la première partie, j'ai plutôt répondu par la négative et développé l'idée qu'une démocratie politique se doit d'être complétée d'une démocratie économique et sociale pour être effective. En outre, même au niveau politique, la forme représentative par délégation n'est pas la seule possible.

Notre propos n'était pas de tout rejeter en bloc mais de souligner combien le système dans lequel nous vivons n'est nullement le seul possible pour organiser la société et le vivre ensemble. Il n'est pas le seul et il est surtout fondamentalement injuste et inégalitaire. Ne pas avoir UNE solution toute faite ne doit pas nous empêcher, ni de le critiquer voire le combattre, ni d'expérimenter dès maintenant des alternatives. Alternatives qui seront toujours limitées tant dans leur dimension que dans leur cohérence globale tant qu'elles se font au sein d'un environnement hostile qui continue à fonctionner selon d'autres règles.

La conflictualité dans la société est d'autant plus inévitable que les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les personnes qui la composent connaissent des différences importantes. Dans *La violence des riches*, le couple de sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot est extrêmement clair : « Qu'est-ce que la violence ? Pas seulement celle des coups de poing ou des coups de couteau des agressions physiques directes, mais aussi celle qui se traduit par la pauvreté des uns et les richesses des autres. Qui permet la distribution des dividendes en même temps que le licenciement de ceux qui les ont produits. Qui autorise des rémunérations pharaoniques en millions d'euros et des revalorisations du Smic qui se comptent en centimes. Mobilisés à tous les instants et sur tous les fronts, les plus riches agissent en tenue de camouflage, costume-cravate et bonnes manières sur le devant de la scène, exploitation sans vergogne des plus modestes comme règle d'or dans les coulisses » (Pinçon-Charlot, 2013, p. 9). Et de démontrer

que tout est bien une construction sociale : « L'idée de servitude involontaire est certainement plus juste tant les dominants font ce qu'il faut pour asservir le peuple tout en lui donnant l'illusion de la liberté de ses choix. Car la servitude passe d'abord par l'intériorisation des bonnes raisons que les plus riches font miroiter pour faire valoir leurs intérêts au nom de l'intérêt général. Par l'intermédiaire du droit, de l'art et de la culture, les dominants parviennent à généraliser et à universaliser leurs valeurs, leurs modes de vie et leurs intérêts économiques et financiers. C'est ainsi que « leur » droit devient « le » droit, « leurs » lois, « les » lois, « leur » crise, « la » crise. « Leur » patrimoine est reconnu comme « le » patrimoine national. Le droit est conçu par et pour ceux qui cumulent richesses et pouvoirs. » (*Ibid.* p. 161)

C'est donc un chantier énorme que de travailler et lutter à l'avènement d'une réelle démocratie. Un chantier qui passe d'abord par le fait de se détacher d'une image faisant de la démocratie participative par délégation, via un vote périodique et ritualisé, l'alpha et l'oméga de celle-ci. Prendre conscience que d'autres formes sont possibles et qu'elle nécessite, au-delà d'un volet théorique et éducationnel, un socle basé sur une égalité socio-économique (voir pour cela le livre de Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*) nous apparaît comme la première marche à franchir.

L'ambition de ce livret est à la fois tout cela, et rien que cela.

Notes

1. Fédération représentant les grosses entreprises en Belgique regroupées par secteur d'activités: Agoria pour le technologique, Comeos pour le commerce...
2. https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_feb-il-faut-un-gouvernement-de-redemarrage-parallelement-aux-negociations?id=10302713
3. Le TSCG est le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (on note avec intérêt le dernier mot dénoncé dans notre point juste avant) plus connu sous le nom de « pacte budgétaire européen ». Il s'agit d'une décision commune des divers états membres pour faire converger leur union économique et monétaire, notamment la zone euro. Signé le 2 mars 2012 par les chefs d'État et de gouvernement, le texte est entré en vigueur le 1er janvier 2013. Il a notamment suscité des oppositions suite au principe de « la règle d'or » qui limite drastiquement les marges de manœuvre des états au niveau de l'investissement dans les dépenses publiques, et donc dans les services publics. Le TTIP est le « Transatlantic Trade and Investment Partnership » (en français: partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), également connu sous le nom de « Traité de libre-échange transatlantique ». Il s'agit d'un projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis créant une zone de libre-échange transatlantique souvent appelée grand marché transatlantique. L'opposition à la signature de ce traité suscite une importante mobilisation citoyenne (notamment via une campagne « Commune hors TTIP ». Celle-ci étant liée au dossier du CETA, soit le Comprehensive Economic and Trade Agreement (en français L'accord économique et commercial global), accord bilatéral entre l'UE et le Canada que le parlement wallon a bloqué un temps suite à l'importante pression citoyenne et qui était vu comme un cheval de Troie permettant l'introduction du TTIP en difficulté.
4. https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_ecoutes-des-altermondialistes-gagnent-contre-l-etat?id=5309953
5. https://www.rtbf.be/info/societe/detail_secours-rouge-pas-de-proces-pour-les-quatre-militants-inculpés?id=10064382
6. <https://www.revuepolitique.be/bahar-kimyongur-prisonnier-dopinion/> et https://plus.lesoir.be/art/dhkp-c-bahar-kimyongur-acquitte_t-20091223-00RHRM.html
7. Sur celle-ci, voir notre passage à l'émission radio « Un jour dans l'histoire » https://www.rtbf.be/auvio/detail_un-jour-dans-l-histoire?id=2477080
8. On parle d'activité structurante quand l'activité principale génère une foule d'activités autour d'elle via des sous-traitants et co-traitants dont la production est majoritairement – voire souvent exclusivement – à destination de cette usine. On y ajoute également les commerces et autres activités.
9. Le suffrage censitaire est un suffrage qui limite le droit de vote et d'éligibilité aux personnes ayant payé un minimum d'impôts (le cens). Le cens était déterminé en fonction du lieu de résidence: il était plus élevé dans les villes que dans les régions rurales. Ce mode de suffrage limite donc la démocratie

à la partie la plus riche de la population, partie plus ou moins importante selon le montant exigé (qui était de plus différent pour être électeur et pour être éligible)

10. C'est d'ailleurs la raison d'être de l'Appel pour une école démocratique (<http://www.skolo.org/>) que de mettre en tension cette réalité. Au-delà des membres de cette association, nombre de membres du personnel pédagogique défendent au quotidien une école porteuse de valeurs. Mais cela en résistance, plus ou moins affichée, au système de l'enseignement
11. Indiquée par l'évolution du PIB (Produit intérieur brut), cette unité de mesure économique qui pose en elle-même question.
12. Alors qu'il n'existe pas de manière significative une chronique sociale. Depuis peu, *La Libre* fait pareil ayant créé dans son quotidien un espace *Libre éco* (venant s'ajouter au supplément du samedi déjà uniquement sur cet aspect) qui n'a pas d'équivalent en *Libre sociale*.
13. https://luttepauvrete.be/wp-content/uploads/sites/2/2019/01/chiffres_nombre_pauvres.pdf, <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-risque-de-pauvrete/>, <https://plus.lesoir.be/184831/article/2018-10-16/un-belge-sur-cinq-concerne-par-la-pauvrete>
14. <https://www.unicef.be/fr/a-propos-unicef/unicef-en-belgique/defense-des-droits-de-lenfant/les-enfants-qui-grandissent-dans-la-pauvrete-en-belgique/>,
15. <http://www.fao.org/news/story/fr/item/196443/icode/>
16. <https://www.orientation-education.com/article/les-jeunes-privilegient-les-metiers-qui-ont-du-sens> et <https://start.lesechos.fr/emploi-stages/reseau-carriere/les-jeunes-diplomes-ont-du-travail-mais-pas-celui-de-leurs-reves-8072.php>
17. <http://inegalites.be/Fraude-fiscale-et-sociale-des>
18. « Il y a plein de solutions alternatives » venant en contrepoint du « Il n'y a aucune alternative ».
19. Consultable en ligne sur www.setcaliege.be/Publications/Pages/Laligne-rouge.aspx
20. <https://www.catl.be/>
21. Acronyme désignant 5 géants de l'économie numérique ayant, au-delà de leur poids économique, une influence sur la manière dont nous vivons, à savoir : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Bibliographie

- Baily, Olivier, (2011), *Ces vies en faillite. Le surendettement des ménages en Belgique*, Waterloo, Renaissance du Livre.
- Bettens, Ludo, (2008), La loi instituant les élections sociales a 60 ans. Retour sur une étape essentielle de la mise en place de la concertation sociale en Belgique. *Analyse de l'IHOES n°37*.
- Bettens, Ludo, (2008), La loi portant organisation de l'économie a 60 ans: regard rétrospectif sur les avancées du dialogue social mis en place... et ses limites. *Analyse de l'IHOES n°47*.
- Bonfond, Olivier, (2017), *Il faut tuer Tina. 200 propositions pour rompre avec le fatalisme et changer le monde*, Cuesmes, Le Cerisier. Le livre est prolongé par un site internet : www.bonnes-nouvelles.be/site/.
- Braconnier, Céline et Mayer, Nonna (sd), (2015), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris, Les Presses de Science-Po.
- Castel, Robert, (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil.
- Cervera-Marzal, Manuel, (2013), *Désobéir en démocratie. La pensée désobéissante de Thoreau à Martin Luther King*, Paris, Forges de Vulcain.
- Claise, Michel, (2016), *Essai sur la criminalité financière. Le club des Cassandra*. Bruxelles, Racine.
- Comité invisible, (2014), *À nos amis*, Paris, La Fabrique.
- Delruelle, Edouard, (1999), *L'humanisme, inutile et incertain? Une critique des droits de l'homme*, Bruxelles, Labor.
- Dupret, Xavier, (2019), *Dis, c'est quoi le capitalisme ?*, Waterloo, Renaissance du Livre.
- de Gaulejac, Vincent, (2009), *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Nouvelle édition, Paris, Seuil.
- Deneckere, Gita, (2005), Les turbulences de la Belle époque 1878-1905, in *Nouvelle histoire de Belgique*. Vol.1: 1830-1905, coll. Questions à l'histoire, Bruxelles, Complexe.
- Dohet, Julien, (2011), *Vive la sociale! Laïcité, mouvement ouvrier et capitalisme*, Bruxelles, Espace de Libertés.
- Dohet, Julien, (2018), *Le Mouvement coopératif: histoire, questions et renouveau*, CH du CRISP, n° 2370-2371.
- Douzet, Frédéric, (2005), Les évolutions récentes de la ségrégation aux États-Unis, in *L'Information Géographique*, 69-4, pp. 20-31.
- Ehrenreich, Barbara, (2004), *L'Amérique pauvre. Comment ne pas survivre*

en travaillant, Paris, Grasset.

- Graeber, David, (2018), *Bullshit Jobs*, Paris, Les Liens Qui Libèrent.
- Gubin, Eliane, Nandrin, Jean-Pierre, (2005), *La Belgique libérale et bourgeoise 1846-1878 in Nouvelle histoire de Belgique*. Vol.1 : 1830-1905, coll. Questions à l'histoire, Bruxelles, Complexe.
- Hessel, Anne, Jouzel, Jean, Larroutou, Pierre, (2018), *Finance, Climat, réveillez-vous!*, (sl) Indigène éditions.
- Latteur, Nicolas, (2017), *Travailler aujourd'hui. Ce que révèle la parole des salariés*, Cuesmes, Le Cerisier.
- Manier, Bénédicte, (2012), *Un million de révolutions tranquilles. Travail, argent, habitat, santé, environnement... Comment les citoyens changent le monde*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Marx, Karl, Engels, Friedrich, (1977), *La Belgique, État constitutionnel modèle*, Paris, Edition Fil du temps. (Recueil de textes publiés entre 1847 et 1894)
- Noiriél, Gérard, (2018), *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone.
- Ogien, Albert, Laugier, Sandra, (2010), *Pourquoi désobéir en démocratie ?*, Paris, La Découverte.
- Orwell, Georges, (2008), *À ma guise. Chroniques 1943-1947*. Préface de Jean-Jacques Rosat, (coll. Banc d'essais), Marseille, Agone.
- Piñçon, Michel, Piñçon-Chartot, Monique, (2013), *La violence des riches*, Paris, La Découverte.
- Ramaux, Christophe, (2008), *L'utopie du travail flexible: État social contre flexicurité in Peut-on critiquer le capitalisme ?*, Paris, La Dispute.
- Servigne, Pablo, (2011), *Au-delà du vote « démocratique ». Les nouveaux modes de gouvernance*, Liège, analyse de Barricade.
- Starquit, Olivier, (2018), *Une éclipse et des lucioles. De la démocratie au XXI^e siècle*, Liège, Territoires de la Mémoire.
- Starquit, Olivier, (2011), *De quoi la gouvernance est-elle le nom ?*, Liège, analyse de Barricade.
- Stengers, Jean, (2005), *Belgique. Europe. Afrique. Deux siècles d'histoire contemporaine. Méthodes et réflexions*. Recueil d'articles édité par Jean-Marie Duvoisnel, Alain Dierkens et Guy Vantemsche, Bruxelles, RBPH.
- Wilkinson, Richard, Kate, Pickett, (2013), *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Paris-Namur, Les Petits Matins-Institut Veblen-Etopia.
- Zancarini-Fournel Michelle (2016), *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, La Découverte.

Intéressé·e par :

- d'autres publications ?
- des ateliers ?
- des formations ?
- des interventions ?
- des accompagnements ?

**Centre de Dynamique
des Groupes et d'Analyse
Institutionnelle ASBL**

→ Parc Scientifique du Sart Tilman
Rue Bois Saint-Jean, 9
B-4102 Seraing
Belgique

www.cdgai.be

+32 (0) 4 366 06 63

info@cdgai.be

Toutes nos publications sont en téléchargement gratuit sur notre site.

Vivons-nous en démocratie?

En Belgique, le fait que nous vivions en démocratie apparaît comme une évidence. Cette évidence, l'auteur de ce livret propose de la questionner. Nous pouvons affirmer en effet qu'il est incontestable que nous ne subissons pas une dictature, mais cela ne signifie pas pour autant que «notre» démocratie est parfaite. Cette étude est fondée sur le postulat que la prise de conscience que la démocratie est une construction humaine complexe, ni hors du temps, ni hors des conflictualités traversant la société, amène la possibilité d'envisager et de produire d'autres formes de fonctionnement de celle-ci.

Dès sa création, notre pays a été considéré comme une démocratie alors que seul 1% de la population disposait du droit de vote. De même nous parlerons du suffrage universel, alors que les femmes en étaient exclues. Mais plus largement *quid* de la démocratie sur le lieu de travail? *Quid* d'une participation active consciente au débat démocratique quand une personne lutte pour sa survie?

Au-delà des discussions sur les améliorations d'aspects formels de la démocratie (par ex. : le mode de scrutin), le propos de l'auteur est de postuler qu'une démocratie véritable n'existe que si l'ensemble des citoyennes et citoyens qui la constituent sont socio-économiquement en mesure d'y participer. Il plaide pour que la démocratie économique et sociale vienne compléter la démocratie politique.

ISBN 978-2-39024-128-7



*Ce livret est une étude d'éducation permanente réalisée
avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

